



Mon dossier

Assurance

KHÉPRI SANTÉ, EN PARTENARIAT AVEC ASSURANCE RAHM

A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU BIEN-ÊTRE

Depuis

2009

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

et des entreprises

VOUS AVEZ DIT ASSURANCE RAHM?

Le cabinet est aujourd'hui reconnu pour son expérience dans l'assurance des professionnels et vous accompagne sur trois grands postes d'assurances : **Dommages aux biens, Responsabilité Civile** et **Assurance de personnes**.

A l'écoute attentive du marché du travail et de la législation, nous avons à cœur de proposer des solutions d'assurances innovantes parfaitement adaptées aux secteurs d'activités en plein développement. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui un contrat Responsabilité Civile exclusivement dédié aux professions du Bien-être.

Vous bénéficiez également de l'avantage d'un interlocuteur unique pour la mise en place du contrat, la gestion courante et comptable, l'ouverture et le suivi des sinistres.

Votre interlocutrice dédiée,
Morgane A. Perseghin
Gérante du cabinet



A QUOI ÇA SERT ?

Les salles sont mises à disposition ainsi que du matériel par Khépri Santé. Il est essentiel d'être couvert pour tout dommage lié à l'exploitation de ceux-ci.

C'est la **responsabilité civile d'exploitation (RCE)** qui vous couvre lorsque le préjudice provient d'un fait lié à la vie courante de l'entreprise (une bougie mal éteinte entraînant un début d'incendie, un bien appartenant à votre propriétaire que vous auriez fait tomber par mégarde etc).

Il convient également de vous prémunir des éventuels préjudices causés involontairement à vos patients et clients.

Ici, c'est la **responsabilité civile professionnelle (RCP)** qui vous couvre lorsque le préjudice (dommages corporels, matériels, immatériels) résulte des prestations de l'entreprise/du praticien.



GARANTIES DE BASE

Responsabilité Civile Professionnelle
Reponsabilité Civile Exploitation
Défense-recours



TARIFS

Nous assurons jusqu'à 5 spécialités différentes sans surcoût.

280€ pour une entreprise en nom propre (EI, autoentrepreneur, micro-entreprise etc.)*

290€ pour une personne morale (SAS, SARL, EURL etc.)* avec 1 praticien
+ **10€** par praticien supplémentaire



LE PLUS

La cotisation RCP/RCE est forfaitaire. Votre chiffre d'affaires augmente? Votre prime d'assurance reste identique!

GARANTIES OPTIONNELLES

Protection juridique étendue
Multirisque professionnelle



TARIFS

Le tarif est à déterminer en fonction de la superficie, du contenu (bris de machine) et du matériel informatique à assurer. Chaque dossier est étudié au cas par cas et nous nous engageons à revenir vers vous sous 48h ouvrées.

*Fractionnement annuel. Uniquement valable pour les 82 professions référencées dans le formulaire April Entreprise Est. Autres professions soumises à étude personnalisée.



JE FAIS QUOI ENSUITE ?

1

Vous pouvez nous retourner la demande de devis papier à l'adresse

partenariat-kheprisante@assurance-rahm.com

ou

Vous pouvez réaliser directement votre demande de devis en ligne sur

<http://www.assurance-rahm.com/kheprisante>

2

Nous vous retournons votre devis personnalisé et convenons avec vous d'un entretien téléphonique.

3

En cas d'accord, le devis signé et le RIB (si prélèvement choisi) sont suffisants pour nous permettre d'éditer le contrat. Nous vous expliquerons bien évidemment les formalités de retour des documents ainsi que de règlement.

Nous vous accompagnerons tout au long de la mise en place et de la vie du contrat.

Si votre profession n'est pas référencée sur le formulaire, contactez-nous au 03.89.62.65.65.

ASSURANCE RAHM
8 RUE DE L'INDUSTRIE - ZA VALPARC - 68440 HABSHEIM
03.89.62.65.65 - CONTACT@ASSURANCE-RAHM.COM